

Collectif des Pratiques et Danses du Souffle

Programme de formation 2025



Dessin : Lucile Duchemin, 2022

Présentation du collectif

Le **Collectif des Pratiques et Danses du Souffle** est né en 2022 pour accompagner des ateliers et stages nomades animés en divers lieux de France et de Chine depuis 2008, dans l'objectif d'ouvrir ses activités à des collaborations variées, de structurer une formation aux *Danses du Souffle*, et d'animer un réseau d'acteurs motivés pour accompagner, expérimenter et créer à partir d'une culture artistique et transdisciplinaire du mouvement humain.

Le collectif fait suite à la *Compagnie du Grand Huit* née en 2008 à Orléans et au collectif *Qi Dance Project* né à Shanghai après 2010. Ce collectif est composé d'intervenant.e.s, organisateurs et organisatrices, danseuses et danseurs, musicien.ne.s, praticiens et praticiennes engagés dans des démarches : d'entretien de soi et des relations collectives ; d'expression corporelle et de créativité ; ou encore d'entraînement personnel ou artistique.

Les **Pratiques du Souffle** se composent d'un ensemble de techniques de conscience du corps et de mouvements énergétiques, méditatifs ou martiaux. Elles sont transversales aux exercices traditionnels asiatiques, aux approches somatiques européennes ou à certaines activités *corps-esprit* contemporaines. Ces pratiques sont abordées dans le cadre d'une approche transdisciplinaire du mouvement.

Les **Danses du Souffle** se manifestent par le mouvement en relation à soi, à l'autre et aux entités vivantes, dans le paysage sonore de l'instant présent. Compositions chorégraphiques spontanées seul ou en groupe, elles s'appuient sur les pratiques du souffle et des voyages sonores variés pour cultiver un rapport sensible aux liens corps-esprit-environnement.



Les 3 Finalités de la formation

1. CORPS : Intégrer un répertoire de techniques corporelles et de schémas somatiques avancés, propres aux pratiques et danses du souffle ;
2. SOUFFLE : Insuffler un élan de création et/ou une expérience autonome de transmission, partagés avec un groupe en résonance avec des espaces sonores variées ;
3. ESPRIT : de conduire une réflexion critique sur sa démarche personnelle, sa posture éthique et relationnelle à soi et au groupe, orientée vers un projet professionnel et/ou de vie collective.

Ces 3 finalités se déclinent en 7 objectifs de parcours énoncés par thème : éthique, perception, souffle, mouvement, musicalité, créativité, pédagogie. L'acquisition progressive des savoirs-faire et savoirs-être propres aux sept parcours permet au participant, au gré de son cheminement, de s'inscrire comme membre, initiateur ou intervenant du collectif.

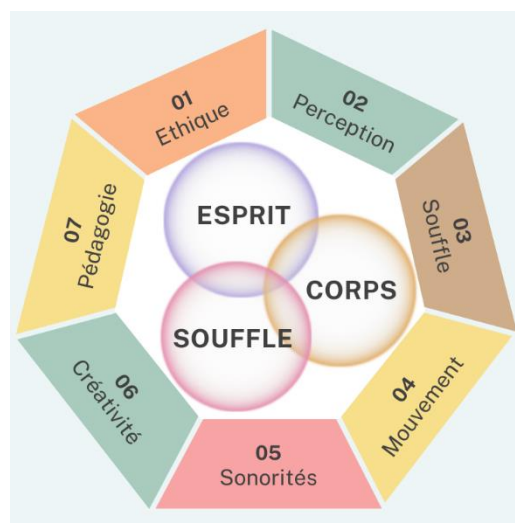
Architecture de la formation

Au regard de ces trois grandes finalités, la formation propose 7 objectifs de parcours déclinés en 3 degrés. En d'autres termes, ces parcours mènent à trois niveaux de statut : membre, initiateur ou intervenant.

Statuts	1 ^{er} degré : Membre	2 ^{ème} degré : Initiateur	3 ^{ème} degré : Intervenant
Parcours	1. Éthique	+ Parcours 1 à 4	+ Parcours 1 à 5
	2. Perceptions	5. Musicalité	6. Créativité (Niv 2)
	3. Souffle	6. Créativité (Niv 1)	7. Pédagogie (Niv 2)
	4. Mouvement	7. Pédagogie (Niv 1)	
Fiches éval.	Fiche socle commun	Fiche spécialisation	Fiche maîtrise

Les 7 objectifs de parcours

1. **Éthique** : encadrer un groupe avec bienveillance et non-jugement, en veillant à l'expression et l'autonomie de chacun et chacune dans son expérience d'apprentissage. Mettre en place une pratique réflexive sur son activité. Maîtriser les outils de base de la communication.
2. **Perception** : savoir guider des techniques de conscience du corps pour affiner les perceptions sensorielles : observation des états physiologiques, psychiques, émotionnels, énergétiques et écologiques.
3. **Souffle** : incarner des pratiques d'arts énergétiques (qigong, méditation, taijiquan, arts martiaux), somatiques (Feldenkrais, Alexander, BMC, etc.), ou de *corps-esprit*.
4. **Mouvement** : guider des dispositifs de mises en mouvement permettant des transitions fluides et cohérentes entre mouvements énergétiques et danses improvisées.
5. **Musicalité** : articuler sa pratique avec un partenaire musicien co-animateur, des sonorités auto-produites (percussion, chant, etc.) ou des musiques enregistrées.
6. **Créativité** : installer un rapport créatif à sa pratique personnelle, animer un groupe avec des propositions créatives, guider son groupe vers des étapes créatives de composition spontanée en danse.
7. **Pédagogie** : encadrer un groupe, des propositions de situations d'apprentissage, faciliter la communication et le partage d'expérience avec une diversité de participant.e.s aux danses du souffle.



Il appartient à l'apprenant de choisir le ou les objectifs de parcours dans lesquels il souhaite s'inscrire ainsi que le niveau final visé ; il s'agit de son projet individuel de formation qui sera validé complète d'un degré (niveau de base au minimum) pour évoluer vers le degré supérieur.

Équipe pédagogique

- Marceau Chenault (méthode d'exploration du souffle dansé).
Sonia Rayssiguier (qigong, danse et approches énergétiques).
Colette Nadin (qigong et pédagogie).
Boris Trouplin, Renaud Gay, Laurent Abécassis (musiques acoustiques et mixées).
Annaël Messiez (pratiques somatiques et Contact Impro).
Phounkeo Phayvong (méditation, communication, conscience & liens).
Luc Petton (composition spontanée et approche chorégraphique).
Myriam Jamal (organisation sociale et solidaire, ingénierie pédagogique).

Modalités de la formation

Durée de la formation : elle s'étale sur 1 à 3 ans (ou plus), en fonction du rythme d'acquisition des compétences, de l'expérience acquise et du parcours de formation choisi par la personne.

Pré-requis : - avoir réalisé 2 stages minimum de Danses du Souffle,
- attester d'une expérience de pratique en arts énergétiques et/ou en danse.

Validations de la formation :

1. Une attestation de formation annuelle de 76 heures : 10 jours de 7h (en 3 modules) et 3 réunions de 2h en visioconférence. Non inclus : deux stages publics réalisés dans l'année.
2. Une évaluation de fin de formation annuelle, relative à un entretien individuel avec le collectif et au retour d'expérience.
3. Un certificat de compétences en Pratiques et Danses du Souffle est délivré lorsqu'un degré est finalisé (degré 1 : socle commun/ 2 : spécialisation/ 3 : maîtrise)

La formation sera certifiée à l'issue de 2 stages publics, choisis parmi l'ensemble des stages Danses du Souffle proposés par le Collectif lors de la même année ou la suivante.

Déroulement annuel de la formation 2025

Chaque année, 3 modules de formation sont proposés.

Module 1 : **Matières** - 21h sur 3 jours, les 10/11/12 janvier 2025,
du vendredi 9h au dimanche 17h

Module 2 : **Expériences** - 21h sur 3 jours, les 14/15/16 mars 2025
Du vendredi 9h au dimanche 17h

Module 3 : **Compositions** - 28h sur 4 jours, les 8/9/10/11 mai 2025.
Du mercredi 9h au dimanche 17h

Important : pour compléter la formation, il faut participer en plus à 2 stages (publics ou spécifiques) courant 2025.

Un **Module de Transition** sera potentiellement proposé avant ou après ces 3 modules (module intermédiaire entre nouvelle et ancienne promotion) et des **stages spécifiques** (danse et composition spontanée, qigong et énergétique, mouvement et musicalités, etc.) pourront être proposés, en plus de stages publics des danses du souffle.

Réalisations et productions tout au long de l'année.

La **fiche de formation personnelle (1)** est remplie à l'issue du premier module et permet d'orienter le parcours de formation choisi par le participant.

La **mise en situation pédagogique (2)** proposée par l'apprenant au cours du 3^{ème} stage permettra à l'équipe pédagogique de valider l'acquisition des compétences du ou des parcours choisis. Une **fiche d'évaluation (3)** et d'auto-évaluation permet de situer la progression de l'apprenant.e tout au long de la formation.

La fiche d'évaluation est remplie et commentée par les intervenants lors d'un **entretien individuel avec l'équipe pédagogique (4)** au dernier stage.

Enfin, le document écrit, audio ou vidéo du **retour d'expérience (5)** sur la formation est rendu à la suite des 3 modules.

L'ensemble de ces 5 éléments permet l'obtention d'une **attestation annuelle** de formation.

La mise en situation pédagogique

Lors du dernier module : animation d'une séance de pratique avec les autres participant.e.s de la formation et des auditeurs.rices libres. Elle permet de s'exercer à la mise en œuvre des compétences acquises dans le ou les 7 objectifs de parcours étudiés.

Chaque année une mise en situation pédagogique est demandée. La durée de 45 min à 1h et le mode d'intervention peuvent évoluer en fonction de l'avancée dans le parcours de formation (ex : trio en 1^{ère} année, binôme en 2^{ème} année et seul en 3^{ème} année).

De courtes mises en situations pédagogiques seront sollicitées autant que possible par les intervenants au cours des 2 premiers modules annuels.

Coût de la formation

- 90€ la journée en présentiel (10 journées de 7h)
- 10€ par heure de e-learning (3 séances de 2h)
- 80€ de frais administratifs (dossier d'inscription)

Le coût total de la formation pour l'année 2025 est de 1040 € (payable en plusieurs fois).

Ce coût n'inclut pas les frais d'une participation aux 2 stages publics ou spécifiques.

Lieux de la formation



Le Croiseur, Janvier 2025

<https://www.lecroiseur.fr/>

4 Rue Croix Barret, 69007 Lyon,
Métro B, arrêt Jean Jaurès.
Bus 64, arrêt Pré Gaudry

La Fabrique du Souffle, Mars 2025

<http://lafabriquedusouffle.fr/>

1 cours Herbourville, 69001



**Parc de la tête d'Or, Mars 2025
Lyon.**

**Intervenants 2025
Du Collectif
Des Pratiques et Danses du Souffle**

Résidence au Moulin,
8 septembre 2024.

